

CULTURE

La Guilde des musiciens demande la tête de Madeleine Gareau
Page B 6



IRAK

Un gouverneur est enlevé par les rebelles
Page B 3



LE MONDE

Un croc-en-jambe à Poutine

Bush appuie la Géorgie

Le président américain prend position contre les deux républiques sécessionnistes prorusses

Tbilissi — En visite à Tbilissi, le président américain George Bush a apporté son soutien hier aux efforts de la Géorgie pour restaurer son intégrité territoriale dans deux provinces séparatistes prorusses, mais il n'a pas pris parti au sujet de la présence des bases militaires russes sur le sol géorgien.

Devant une foule enthousiaste de 60 000 personnes rassemblées sur la place de la Liberté, George Bush a encouragé l'action des autorités géorgiennes en Abkhazie et en Ossétie du Sud. «Le territoire et la souveraineté de la Géorgie doivent être respectés par toutes les nations», a déclaré Bush, faisant référence au soutien apporté par Moscou aux deux provinces séparatistes.

«Vous avez un ami solide en Amérique.» C'est par cette phrase que le président américain a exprimé son soutien au progrès de la démocratie dans l'ex-Géorgie soviétique, soulignant que le soulèvement des Géorgiens avait montré au monde que la volonté populaire pouvait s'imposer à une dictature.

«La Géorgie est souveraine et libre et est devenue le phare de la liberté pour cette région et pour le monde entier»

Le président géorgien, Mikhaïl Saakachvili, propulsé à la tête du pays il y a un an et demi au terme de la «Révolution de la rose», a fait du rétablissement de l'autorité centrale l'une de ses priorités.

«Il s'agit d'un différend qui doit être résolu par le gouvernement géorgien et par les régions séparatistes. Les États-Unis ne peuvent imposer une solution et vous ne souhaitez sans doute pas que nous le fassions», a déclaré George Bush au cours d'une conférence de presse donnée plus tôt dans la journée en compagnie de Saakachvili.

«Le président [géorgien] a proposé une solution qui encourage l'autonomie et la décentralisation, mais qui rejette la division de ce grand pays. Il me semble qu'il s'agit d'une proposition très raisonnable», a ajouté Bush.

Les mots employés par George W. Bush semblent être de nature à irriter Vladimir Poutine, alors que la Russie se plaint déjà de la présence américaine auprès des anciennes républiques soviétiques, son «étranger proche» où elle entend conserver une influence.

Bush a assuré le président géorgien qu'il pouvait lui téléphoner quand il le désirait pour parler de ces problèmes, et il a évoqué la possibilité de régler ce conflit en collaboration avec l'ONU.

Les bases russes

Mais, au cours de cette visite de 19 heures, Bush a évité de soutenir Saakachvili dans sa lutte pour obtenir la fermeture des bases militaires russes implantées en Géorgie. Bush a déclaré qu'il avait parlé de ce problème avec le président russe, Vladimir Poutine, qui lui a répondu que la Russie prenait ses dispositions pour satisfaire aux obligations posées par un accord déjà conclu avec la Géorgie.

VOIR PAGE B 2: GÉORGIE



Une foule imposante a accueilli George W. Bush à Tbilissi.

JIM BOURG REUTERS

Favori dans les sondages

Le retour de Rafsandjani

L'ancien président iranien annonce sa candidature aux élections de juin

Téhéran — Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, ancien chef de l'État iranien qui exerça le pouvoir de 1989 à 1997, s'est officiellement porté candidat hier à l'élection présidentielle du 17 juin, pour laquelle il est donné favori dans les sondages, après s'être laissé désirer.

«Malgré mes doutes préalables, j'annonce aujourd'hui, par sentiment de nécessité, que je suis prêt à m'engager sur le terrain politique et je me soumetts à votre choix», fait-il savoir dans un communiqué de cinq pages adressé au peuple iranien.

Rafsandjani présente cette décision comme la plus difficile de sa longue carrière politique, qui remonte à près de 50 ans. Selon l'entourage de l'ancien président, ses réticences initiales s'expliquent par l'hostilité qu'a suscitée sa candidature parmi les «extrémistes», allusion aux conservateurs de la faction des durs et à l'ayatollah Ali Khamenei, Guide suprême de la révolution islamique.

«Le Guide ne veut pas de lui», selon Mohammed Atrianfar, éditeur de presse et responsable du tourisme qui travaille pour la campagne de Rafsandjani. «Une lutte est en cours, et les choses devraient être réglées d'ici deux ou trois jours.»

La Constitution iranienne interdit au président sortant, Mohammed Khatami, élu en 1997 et réélu en 2001, de briguer un troisième mandat consécutif. En revanche, Rafsandjani, aujourd'hui âgé de 70 ans, peut se représenter à la présidence de la République islamique.

Conservateur modéré ayant assumé la plupart des fonctions au sein du système politique iranien, l'ancien président est considéré comme un partisan de la libéralisation de l'économie et de l'amélioration des relations avec l'Occident. «Le retour de Rafsandjani pourrait raviver la gloire fanée de la fonction présidentielle et servir à créer une force unificatrice», estimait récemment l'éditorialiste du quotidien réformateur *Iran Daily*.

D'après Mohammed Atrianfar, l'ancien président «croit en une ingérence minimale de la religion dans la vie quotidienne», mais il «accepte une démocratie contrôlée et, d'une certaine manière, limitée».

«Rafsandjani est peut-être un véritable modéré, mais il a toujours subordonné ses politiques à l'intérêt supérieur de sa carrière», écrivait en 2004 Kenneth Pollack, ancien directeur des affaires arabo-persiques au Conseil national de sécurité rattaché à la Maison-Blanche.

Même s'il est le favori des sondages, Rafsandjani devra s'activer pendant la campagne. En 2000, sa dernière campagne électorale, à l'occasion des législatives, avait échoué et ses rivaux multipliaient les accusations de corruption et d'atteinte aux droits de l'homme sous sa présidence.

Un ancien chef de la police iranienne, Mohammed Baqer Qalibaf, pourrait être un adversaire redoutable. Agé de 43 ans, cet ancien commandant des *pasdarans*, les gardiens de la révolution, est le favori des cercles conservateurs et peut se targuer d'avoir modernisé la police iranienne.

Les prétendants virtuels ont jusqu'à samedi prochain pour faire enregistrer leur candidature. Il reviendra ensuite au Conseil des gardiens, instance conservatrice formée de six religieux et de six juristes, d'établir la liste définitive des candidatures soumises aux voix des 46 millions d'électeurs inscrits (la majorité électorale est fixée à 16 ans, en Iran). En 2001, le dépôt de 814 candidatures avait été enregistré. Seuls dix candidats avaient été retenus par le Conseil.

Reuters



Akbar Hachemi Rafsandjani

RAHEB HOMAVANDI REUTERS

Massacre de Raboteau, en 1994

La cour haïtienne annule des condamnations

GUY TAILLEFER

C'est la preuve que les tribunaux haïtiens sont indépendants, a affirmé hier le premier ministre intérimaire, Gérard Latortue, en apprenant que la Cour de cassation d'Haïti avait renversé des condamnations pour meurtre et torture prononcées il y a cinq ans contre des militaires, en rapport avec le massacre commis en 1994 à Raboteau, un quartier des Gonaïves, contre des militants de Jean-Bertrand Aristide. Réaction autrement moins emballée des partisans de l'ancien président, qui ont qualifié la décision de «partisane».

Nouveau gouvernement, nouvelle justice? L'AFP affirme que 14 militaires et paramilitaires voient ainsi leur condamnation aux «travaux forcés à perpétuité» annulée par la Cour de cassation. Cette dernière a conclu à «l'incompétence» du tribunal des Gonaïves qui avait prononcé les condamnations le 10 novembre 2000. Elle «casse sans renvoi le jugement et ordonne que les accusés soient mis en liberté s'ils ne sont retenus pour une autre cause».

Mais, selon une source judiciaire, le jugement «ne s'applique pas aux personnes ayant été condamnées par contumace dans le cadre de cette même affaire», notamment certains

membres de l'état-major de l'armée de l'époque — comme Louis-Jodel Chamblain, à l'époque en exil en République dominicaine, aujourd'hui emprisonné à Port-au-Prince.

Les dépêches sont confuses à ce sujet. La BBC annonce que la décision touche 38 anciens chefs militaires haïtiens et qu'elle risque au contraire de mener à la libération imminente de personnalités controversées, dont Chamblain, l'un des acteurs paramilitaires du soulèvement survenu l'année dernière contre Aristide, renversé pour la deuxième fois en février 2004.

Au moins 15 personnes avaient été tuées en avril 1994 dans le massacre de Raboteau, quartier populaire des Gonaïves où Aristide avait des partisans. Aristide était en exil aux États-Unis à l'époque et le pays était sous dictature militaire; il avait été rétabli dans ses fonctions six mois plus tard par les Américains.

M. Latortue a estimé que le jugement constituait un bel exemple de séparation du politique et du judiciaire à Haïti. Pour Gérard Gilles, un ancien sénateur du Parti Lavalas de Jean-Bertrand Aristide, il démontre précisément le contraire. «Cela montre à quel point le gouvernement actuel est partisan, vengeur et haineux.» Pour l'un des avocats de la partie accusatrice, l'Américain Brian Concannon, l'an-

nulation sabote les efforts déployés pour fonder le système de justice haïtien.

L'insécurité demeure vive dans le pays, malgré la présence de troupes onusiennes, alors que la violence entre gangs rivaux et entre gangs et policiers haïtiens se poursuit. Au début d'avril, à Port-au-Prince, la police a abattu Ravix Remissainthe, figure-clé du soulèvement anti-Aristide de 2004. Il était recherché en rapport avec l'assassinat de quatre policiers et de nombreuses attaques perpétrées contre des postes de police.

Au terme d'une tournée de quatre jours effectuée à la mi-avril, une délégation de l'ONU a conclu à de très lents progrès dans le rétablissement de la paix. Des troupes onusiennes s'y trouvent depuis maintenant plus d'un an: 6200 Casques bleus, en plus de quelque 1400 policiers provenant de différents pays. Les troubles sont tels, laissent entendre les Nations unies, qu'ils pourraient forcer le report des élections générales prévues en novembre prochain.

Le mandat onusien à Haïti se termine ce mois-ci. On s'attend à ce que le Conseil de sécurité, en le renouvelant, discute de l'augmentation des aides policières et du déploiement dans le pays d'observateurs internationaux des droits humains.

Le Devoir, avec AFP et BBC

LE MONDE

GÉORGIE

SUITE DE LA PAGE B 1

Saakachvili, avocat de formation âgé de 37 ans, qui parle couramment l'anglais, a boycotté les cérémonies tenues lundi à Moscou parce que le Kremlin refuse de céder à ses injonctions de fermer immédiatement deux bases militaires russes implantées depuis l'époque soviétique sur le territoire géorgien (une à Batoumi, au bord de la mer Noire, l'autre non loin de la frontière turque).

Moscou dispose de 3000 hommes dans ces bases dont la présence, pour Saakachvili, équivaut à une occupation militaire du pays. Les États-Unis, eux, ont envoyé des dizaines d'instructeurs militaires en Géorgie.

Pendant son discours sur la place de la Liberté, le président américain a assimilé la Géorgie à un «phare de la liberté», évoquant la «Révolution de la rose» qui a amené au pouvoir le gouvernement pro-occidental de Saakachvili.

«Vous vous êtes rassemblés sans autres armes que vos roses et le pouvoir de vos convictions et vous avez clamé votre liberté. Grâce à

notre action, la Géorgie est souveraine et libre et est devenue le phare de la liberté pour cette région et pour le monde entier», a déclaré Bush.

Sur la place baignée de soleil, la foule galvanisée agitait des bannières clamant «M. George Bush, vous pouvez sauver la Géorgie».

Les Géorgiens ont accueilli avec enthousiasme la première visite officielle d'un président américain en exercice dans leur pays.

C'est sur la place de la Liberté que, en novembre 2003, la foule avait manifesté fréquemment avant de marcher sur le Parlement, contraignant à la démission le président Edouard Chevardnadze, ancien ministre soviétique des Affaires étrangères et initiateur de la «perestroïka».

La Géorgie est la dernière des quatre étapes de la tournée européenne de George Bush, après la Lettonie, les Pays-Bas et la Russie, où il a assisté lundi aux cérémonies organisées sur la place Rouge, aux côtés de son homologue russe, Vladimir Poutine.

Reuters and Associated Press

La Russie et l'UE rêvent d'une Grande Europe

Moscou — La Russie et l'Union européenne ont approuvé hier, lors d'un sommet tenu au Kremlin, un vaste accord de coopération propre à créer une «Grande Europe», mais qui reste incomplet, alors que les tensions entre Moscou et les pays baltes demeurent.

Européens et Russes ont annoncé, à l'issue d'un sommet de quatre heures, l'adoption de feuilles de route sur les quatre espaces de coopération (économie, sécurité-liberté-justice, sécurité extérieure, sciences et culture), et le président Vladimir Poutine a salué un pas important «vers la construction d'une Grande Europe».

Mais ils ont été obligés de préciser que les négociations se poursuivent encore sur deux points litigieux, portant sur l'assouplissement du régime des visas et sur la réadmission des migrants illégaux, deux questions que les Européens tiennent absolument à régler ensemble et non séparément.

A l'issue des entretiens, les res-

ponsables européens et le président russe, Vladimir Poutine, se sont efforcés, pendant une conférence de presse commune, de souligner «le grand amour» qui les lie désormais, selon le mot du premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker.

Et le président russe a rappelé que l'objectif de la Russie restait l'ouverture des frontières avec l'Union européenne pour la libre circulation de ses citoyens, «pour qu'il n'y ait plus de ligne de démarcation en Europe».

«La formation d'un espace commun et indivisible de sécurité permettra de mener une lutte efficace contre les agressions terroristes, les manifestations de xénophobie et les intolérances raciales», a dit M. Poutine.

Les deux parties ont notamment approuvé l'idée de créer un marché ouvert et intégré entre l'UE et la Russie, de réduire les barrières au commerce et à l'investissement et de favoriser des réformes en faveur d'une économie de marché. Ils doi-

vent également coopérer plus étroitement pour résoudre les conflits qui courent encore, notamment en Géorgie, en Moldavie et au Nagorny-Karabakh. M. Juncker a annoncé qu'un centre européen de formation ouvrirait à Moscou en 2006 ou 2007.

Les responsables européens ont aussi réitéré leur soutien à la candidature de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dès cette année.

Mais les tensions apparues ces dernières semaines entre Moscou et les trois pays baltes, entrés dans l'UE en mai 2004, ont rattrapé M. Poutine, comme souvent depuis que les polémiques ont surgi sur les excuses demandées au Kremlin pour l'annexion, par les troupes soviétiques, de la Lettonie, de l'Estonie et de la Lituanie en mai 1945.

Les responsables européens ont certes évité de prendre part à la controverse et de choisir entre les Baltes et leur «ami» russe,

mais ils n'ont pu empêcher la question d'une journaliste estonienne qui a passionnément demandé au maître du Kremlin pourquoi il rechignait à s'excuser pour cette «occupation» — terme que Moscou ne veut d'ailleurs pas reconnaître.

M. Poutine a évoqué la décision du Parlement soviétique de 1989 ayant condamné le pacte germano-soviétique de 1939, qui a ouvert la voie à l'annexion des pays baltes.

M. Poutine a par ailleurs estimé que le président estonien, Arnold Rüutel, avait eu tort de ne pas venir à Moscou pour les cérémonies marquant la victoire alliée sur l'Allemagne nazie.

Interrogé sur la question des frontières avec l'Estonie et la Lettonie, Vladimir Poutine s'est dit prêt à signer des accords avec ces pays, mais seulement si ceux-ci ne formulaient pas de «revendications territoriales stupides».

Agence France-Press

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE. Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi. Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Hydro Québec APPELS DE SOUMISSIONS. Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise: www.hydro-quebec.com/soumissions

ERRATUM Appel d'offres Montréal. Service des Infrastructures, transport et environnement. SOUMISSION : 9129. Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée quant à la date de la signature de la greffière, laquelle aurait dû se lire comme suit: Montréal, 9 mai 2005

MOTS CROISÉS. Horizontalement: 1. Immunité diplomatique. - Baryum. 2. Percousse. - Rédiger (fam.). 3. Fanfaron. - Partie d'une cuisinière. 4. Bruni au soleil. - Procède au nouage d'une organisation. 5. Choisir. - Néon. 6. Racine comestible. 7. Petit fût. - Fonctionner. 8. Partie finale d'un verbe. - Ce de poisson. - Qui a zéro. 9. Géniole. 10. Fer. - Tellement. - Colostral. 11. Fictif. - Gouvernail. 12. Femme du sanglier. - Langue non indo-européenne. Verticalement: 1. Sachet. - Enchaînement logique. 2. Qui concerne la campagne. - Père. 3. C'est un Européen. - Escalif. 4. Ajouter de l'alcool au vin. - Haut-le-

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE (Avis dans le journal: C.C.Q., art. 795). Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de BRUNO PETTINICCHIO, en son vivant domicilié au 12173 Eva Ciré, Montréal, Québec, H1E 6E8, SURVENU LE 25 DÉCEMBRE 2004, un inventaire des biens du défunt a été fait le 5 mai 2005, devant Me BERNARD LAUBERTÉ notaire, 6024 de

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Avis est par la présente donné que LE MATELASSIER INC., un corps politique dûment incorporé selon la Loi, ayant eu son bureau chef et principale place d'affaires au 200A, Saint-Louis, St-Jean-sur-Richelieu (QC), a déposé une cession le 27 avril 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 mai 2005 à 9 h 30, au bureau du Syndic, 1, Westmount Square, bureau 925, Montréal (QC), (514) 932-4115.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Avis est par la présente donné que GROUPE IMMOBILIER DU HAUT RICHELIEU INC., un corps politique dûment incorporé selon la Loi, ayant eu son bureau chef et principale place d'affaires au 237, Jacques-Cartier Nord, St-Jean-sur-Richelieu (QC), a déposé une cession le 29 avril 2005 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 mai 2005 à 14 h 30, au bureau du Syndic, 170, Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu (QC), (514) 932-4115.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE. Avis est par les présentes donné que, suite au décès de André PRÉFONTAINE, en son vivant domicilié au 1003-795 rue Muir, Saint-Laurent (QC) H4L 5H8, survenu le 20 décembre 2004, un inventaire de ses biens, a été établi par Mireille FORTIER, la liquidatrice successorale, selon qu'il appert de l'acte reçu devant Me André HOGUE, notaire, le 5 mai 2005, sous le numéro 14852 de ses minutes.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE. Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession Laurent ST-ARNAUD, né le 08 septembre 1916, en son vivant résident et domicilié à la Villa Champêtre Robert Julien au 480, avenue Saint-Jean-Baptiste, Trois-Rivières (Pointe-du-Lac), Québec, G0X 1Z0, et décédé le 10 mai 2004 à Pointe-du-Lac. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude de Me JEAN DE CHARENTTE, notaire, au 90, des Casernes, Trois-Rivières, Québec, G9A 1X2.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS. Veuillez, sit vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité sera limitée au coût de la parution.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE DE SUCCESSION. En vertu de l'article 795 du Code civil du Québec. Avis est donné qu'a été dressé un inventaire des biens de feu Vaillier Chouinard, en son vivant domicilié au 96, rue Denonville, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 4E8 et décédé le 13 septembre 2004. Ledit inventaire peut être consulté par qui y a droit, à l'étude de: Me Sandra Thériault, notaire, au 436, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B8.

AVIS. Avis est donné que PRINTEX INC. s'adresse à l'inspecteur général des institutions financières afin d'obtenir la permission de dissoudre la compagnie selon les provisions de la Loi sur les compagnies (Québec). NOTICE is hereby given that PRINTEX INC. will submit an application for dissolution to the Inspector General of Financial Institutions, in virtue of the provisions of the Loi sur les compagnies (Québec).

AVIS AUX CRÉANCIERS. Avis est par les présentes donné que FOURRURES MIRON (988) INC., ayant sa place d'affaires et établissement commercial au 26 rue Turgeon, dans la ville de Ste-Thérèse, district de Terrebonne, dans la province de Québec, ayant déposé une proposition le 24^e jour de mars 2005 au bureau du séquestre Officiel, dans la ville et district de Montréal, dans la province de Québec et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité de l'Article 57 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, avoir fait une cession de ces biens le 28^e jour d'avril 2005 et que la première assemblée des créanciers a eu lieu le 28^e jour d'avril 2005.

Environnement Canada Montréal. Prévisions météo. Aujourd'hui: Risque d'orages max 22. Ce soir: Dégel min 1. Jeudi: Ensoleillé max 10, min 1. Vendredi: Ensoleillé max 14, min 1. Samedi: Pluie passagère max 14, min 6. La météo en un clin d'œil. Hier Normales: Max. 20, Min. 9, Précip. 0,5 mm. Phases de la lune: 5/16, 8/23, 8/30, 6/6. Canada: St. John's 8/3, Halifax 21/6, Ottawa 23/14, Toronto 23/13, Winnipeg 8/4, Edmonton 9/7, Regina 18/1, Vancouver 20/12, Whitehorse 20/2, Yellowknife 8/1. Le monde: New York 21/8, Chicago 18/11, Atlanta 29/16, Miami 30/18, Los Angeles 22/12, Rio de Janeiro 28/22, Amsterdam 13/7, Moscou 16/8, Paris 16/4, Sydney 23/18.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE DE SUCCESSION. En vertu de l'article 795 du Code civil du Québec. Avis est donné qu'a été dressé un inventaire des biens de feu Vaillier Chouinard, en son vivant domicilié au 96, rue Denonville, Rivière-du-Loup (Québec), G5R 4E8 et décédé le 13 septembre 2004. Ledit inventaire peut être consulté par qui y a droit, à l'étude de: Me Sandra Thériault, notaire, au 436, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B8.

AVIS public Montréal. ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT. Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 27 septembre 2004, a adopté le règlement suivant: 04-117 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE DOLLARD-DESORMEAUX (93-828).

AVIS public Montréal. ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT. Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 25 août 2003, a adopté le règlement suivant: 03-109 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ASSUJETTIS À UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DE LA VILLE D'OUTREMONT (No 1292 DES RÈGLEMENTS DE L'ANCIENNE VILLE D'OUTREMONT).

SAQ APPEL D'OFFRES. Numéro de dossier : SP-1274. Projet : Acquisition d'infrastructure sans fils dans les entrepôts de la SAQ. Des soumissions pour l'acquisition d'infrastructure sans fils dans les entrepôts de la SAQ seront reçues au plus tard à 15 h 00 (heure locale), le 26 mai 2005 par la Société des alcools du Québec (SAQ). Pour ce projet, une session d'information obligatoire pour les soumissionnaires, est prévue le 16 mai 2005.

LE MONDE

Quelle démocratie pour le Maroc?

Mohammed VI poursuit le travail qu'avait amorcé timidement son père, Hassan II

CLAUDE LÉVESQUE

Deux thèmes reviennent comme des leitmotiv quand le ministre marocain des Communications parle de la démocratie dans son pays: le rôle de la monarchie et la nécessité du «consensus».

Pour Mohammed-Nabil Benabdallah, «force est de constater que le Maroc a chaque fois buté sur les changements lorsqu'il n'y a pas eu de compromis, de consensus entre les deux pôles principaux du pouvoir: d'un côté, la monarchie, de l'autre, ce qu'on appelle le mouvement national, c'est-à-dire les partis [nationalistes et de gauche] qui ont agi pour l'indépendance nationale du Maroc dans les années 30, 40 et 50.»

Selon lui, le monarque actuel, Mohammed VI, qui a accédé au trône en 1999, poursuit en fait une démocratisation qu'avait amorcée timidement son père, Hassan II, qui légalisa d'abord les partis politiques dans les années 1970 et procéda ensuite à deux révisions constitutionnelles, en 1992 et 1996.

Comme preuve du progrès de Mohammed VI, M. Benabdallah cite surtout l'adoption en 2004 d'un code qui stipule l'égalité des hommes et des femmes.

En 2000, un premier texte en ce sens avait été présenté puis retiré à la suite de manifestations de masse organisées par les milieux conservateurs. En montrant, citations du Coran à l'appui, que l'égalité des sexes n'est pas contraire à l'islam, le souverain aurait grandement contribué à contrer les réticences de ces milieux.

Or, au dire du ministre Benabdallah, le nouveau code «est une véritable révolution dans la région, dans le monde arabe et dans le monde islamique [...]». Il va, de l'avis même des organisations féminines marocaines, y compris les plus ultra, au-delà de leurs propres revendications.

Les droits de l'homme

Autre signe de l'ouverture démocratique poursuivie depuis 1999: l'instauration d'une instance appelée Équité et réconciliation, chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme commises au cours des «années de plomb», soit entre les années 60 et le début des années 90.

Contrairement aux expériences similaires menées en Amérique latine et en Afrique du Sud, notamment, le processus a été mis en place sans qu'il y ait eu changement de régime, souligne M. Benabdallah.

«Il faut énormément de courage et d'audace pour faire en sorte qu'aujourd'hui il y ait des audiences publiques au cours desquelles les victimes d'atteintes aux droits de l'homme et de disparitions forcées viennent dire à la télévision que l'Etat marocain est mis en cause dans un certain nombre de ces pratiques. [...] Il faut être courageux parce que la responsabilité de l'Etat marocain est engagée et que le roi est le principal responsable de cet État.»

M. Benabdallah rejette les analyses de ceux qui affirment que les partis politiques marocains ne reflètent pas les aspirations populaires ou que de nouvelles disposi-

tions constitutionnelles limitant davantage les pouvoirs du palais seraient souhaitables. «Des conférences sont organisées sur cette thématique, reconnaît-il, mais, pour la grande majorité de la classe politique nationale, ce n'est pas le sujet du jour. Dans le stade de développement qui est le nôtre, le rôle du roi en tant que régulateur, en tant qu'arbitre, en tant qu'orienteur est fondamental pour le développement même de la démocratie et pour asseoir les bases d'un État de droit.»

Les grandes préoccupations, affirme-t-il, résident plutôt dans la modernisation du pays, la mise à niveau de son économie et l'instauration d'une plus grande justice sociale.

L'islamisme

Le Maroc, qui a longtemps été préservé des manifestations violentes de l'islamisme militant comme des contrecoups du conflit israélo-palestinien, a basculé dans la terreur le 16 mai 2003, lorsque des attentats suicides ont fait 40 morts, dont 12 kamikazes, à Casablanca.

Une loi antiterroriste a été promulguée la semaine suivante, après quoi le roi a annoncé «la fin du laxisme».

Amnistie internationale souligne dans son dernier rapport que plus de 1500 personnes soupçonnées d'être impliquées dans ces attentats ou dans d'autres actes de violence attribués aux islamistes ont fait l'objet de poursuites.

C'est d'ailleurs le sort qui attend Adil Charakaoui, ce ressortissant marocain qui conteste actuellement un certificat de sécurité émis contre lui par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et le ministre de la Sécurité publique du Canada, au motif qu'il risque la torture en cas d'expulsion. Pour le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Charakaoui est un agent dormant d'Al-Qaïda et un membre du Groupe islamique combattant marocain (GICM), qui aurait signé les attentats de Casablanca et ceux du 11 mars 2004 à Madrid.

La montée de l'islamisme militant au Maroc est surtout observée dans les bidonvilles qui ont poussé autour des grandes villes, comme Casablanca. S'il insiste pour dire que le terrorisme s'alimente davantage de dérives idéologiques (de l'islam, dans le cas actuel) que de la pauvreté, M. Benabdallah admet que les exécutants sont le plus souvent recrutés parmi les pauvres (officiellement, 19% de la population).

Il fait valoir que le roi Mohammed VI «a une prédilection en faveur de la justice sociale» et qu'il aborde ouvertement les problèmes de marginalité dans ses discours. Il cite la construction de 100 000 logements par année comme mesure concrète pour faire face au problème.

Mais le Maroc, qui mise beaucoup sur le tourisme, risque aujourd'hui de voir sa croissance économique «plombée» par la violence islamiste.

Le Devoir

Les rebelles irakiens enlèvent un gouverneur

L'offensive américaine se poursuit à la frontière syrienne

Bagdad — Le gouverneur de la province sunnite d'Al-Anbar, Nawaf al-Raja al-Mahaloui, a été enlevé hier par des rebelles qui exigent, pour le libérer, l'arrêt d'une offensive américaine dans cette région irakienne, selon des sources de sécurité.

Le gouverneur, originaire d'Al-Qaïm, près de la frontière syrienne, a été enlevé pendant qu'il se rendait, par la route, de sa ville natale au chef-lieu de la province, Ramadi, situé à 100 km à l'ouest de Bagdad. Selon l'une des sources, l'enlèvement du gouverneur a eu lieu sur fond d'une dispute entre sa tribu sunnite des Abou Mahal, bien implantée à Al-Qaïm, et des rebelles liés au réseau du Jourdien Abou Moussab al-Zarqawi, le chef du réseau terroriste d'Al-Qaïda en Irak.

L'armée américaine a indiqué avoir lancé il y a 48 heures une opération d'envergure dans une région de l'ouest de l'Irak, frontalière de la Syrie, sous le nom de code Matador, pour «éliminer les insurgés et les combattants étrangers». Un millier de soldats y participent.

Les opérations se déroulaient hier dans le nord du désert de Jazira, où «l'ennemi a été localisé», a indiqué l'armée, précisant que les insurgés avaient attaqué la nuit dernière un de ses convois à Al-Qaïm, notamment à l'aide de deux voitures piégées. Par ailleurs, sept Irakiens ont été tués et 26 autres blessés dans deux attentats suicides commis à Bagdad.

Les autorités irakiennes ont an-



Un policier irakien a accouru hier après un attentat suicide.

ALI JASIM REUTERS

noncé hier la libération, survenue la semaine dernière, de 200 personnes qui étaient détenues pour des raisons de sécurité dans des prisons gérées par l'armée américaine et elles ont fait état de la décision d'en libérer 200 autres dans une semaine.

Pour sa part, le président irakien, Jalal Talabani, actuellement en visite au Brésil, s'est refusé à

parler d'anarchie concernant son pays. Il a nié que la situation soit hors de contrôle et a assuré, dans des déclarations faites hier en marge du sommet de Brasilia, que, très rapidement, le nouveau gouvernement mettra fin aux attentats qui touchent des parties limitées du territoire.

«Il n'y a pas d'anarchie en Irak», a déclaré M. Talabani, qui effec-

tue, lors de ce premier sommet entre pays arabes et sud-américains, sa première sortie sur la scène internationale depuis qu'il a prêté serment le 7 avril. «Nous avons 18 provinces et seulement quatre connaissent des problèmes. Nous allons mettre fin très rapidement à cette situation», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

EN BREF

Égypte : changements de règle

Le Caire — Le parlement égyptien a voté hier un amendement à la Constitution qui autorise la tenue d'une élection présidentielle à plus d'un candidat mais qui empêche de facto l'opposition de défendre ses chances. Les membres de l'opposition, qui présente une petite minorité à la Choura, se sont prononcés contre le texte qui exclut toute candidature indépendante. Selon l'opposition, même les partis reconnus ne pourront présenter de candidat après la présidentielle prévue en septembre. Selon la proposition de l'Assemblée du peuple, dominée par le Parti national démocrate du président Hosni Moubarak, les candidats indépendants devront obtenir le soutien d'au moins 65 des 176 membres élus du Conseil de la Choura, organe consultatif de la chambre haute du parlement, de 10 conseillers locaux dans au moins 14 des 26 provinces du pays ainsi que du soutien de 70 autres élus du parlement ou de conseils locaux. Moubarak, 77 ans, est au pouvoir depuis 1981. Il n'a pas encore déclaré sa candidature mais, très large favori, est fort susceptible de se présenter pour un cinquième mandat de six ans. — Reuters

Delhi veut éviter la prolifération

New Delhi — Le gouvernement de l'Inde, puissance nucléaire non signataire des traités internationaux de non prolifération, a présenté hier un projet de loi qui prévoit d'interdire la prolifération de l'arme nucléaire et le transfert de technologie aux États qui n'en sont pas dotés. Le ministre de la Défense, Pranab Mukherjee, a présenté son projet de loi aux députés à la veille du septième anniversaire de la première série d'essais nucléaires de l'Inde. Le texte, s'il est adopté par le Parlement, «fournira une base législative générale à l'engagement de l'Inde d'empêcher la prolifération d'armes de destruction massive», a dit M. Mukherjee. — AFP

Décès d'un membre de la «bande des quatre»

Pékin — Zhang Chunqiao, un membre de la célèbre «bande des quatre» dirigée par la veuve de Mao, est mort d'un cancer le mois dernier, a annoncé hier l'agence de presse officielle Chine nouvelle, qui évoquait son nom pour la première fois depuis dix ans. Zhang a été libéré pour raisons médicales en janvier 1998 et est mort le 21 avril, rapporte Chine nouvelle, sans plus de précisions. Il avait 88 ans. La Cour suprême du peuple avait condamné Zhang à mort en janvier 1981. Cette peine avait été

commuée en prison à perpétuité en janvier 1983, puis ramenée à 18 ans de prison. — AFP

Pékin à la rescousse

Washington — Les États-Unis ont appelé la Chine à utiliser tous les moyens possibles pour ramener la Corée du Nord à la table des négociations sur le dossier nucléaire, a indiqué hier un responsable du département d'État sous couvert de l'anonymat. Le responsable s'est toutefois refusé à confirmer une information du Washington Post selon laquelle l'émissaire américain, Christopher Hill, secrétaire d'État adjoint, a demandé à Pékin de cesser d'approvisionner en carburant la Corée du Nord. — AFP

Déjeuner-causerie

Vers une nouvelle politique québécoise en affaires internationales

Monique Gagnon-Tremblay
Ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie

Le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) vous convie à un déjeuner-causerie en compagnie de madame Monique Gagnon-Tremblay.

Le jeudi 19 mai 2005
de 11h30 à 14h

Hôtel Hyatt Regency Montréal
Grand Salon
1255, rue Jeanne Mance
Montréal (Québec)

Inscription : www.corim.qc.ca
Information : (514) 340-9622

LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

Avec l'appui de :

Desjardins
Caisse centrale

Hydro
Québec

Avec la collaboration de :

INSTITUT
D'ÉTUDES
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

UQAM

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
INTERNATIONALES

CERIUM

Université
de Montréal

MontrealInternational

POUR RÉUSSIR

Investissement
Québec

SNC-LAVALIN

L'ENFANCE, PAS LA VIOLENCE



Procurez-vous cette veilleuse et tous les profits seront versés à la Fondation Marie-Vincent qui a pour mission de prévenir les abus et la violence faits aux enfants. Aidez-nous à veiller sur eux.

veilleuse
399\$

En vente chez nos généreux partenaires
RONA et RÉNO DÉPÔT

www.marie-vincent.org

CULTURE

THÉÂTRE



YANICK MACDONALD

Le personnage principal de la pièce Comme en Alaska est incarné par quatre interprètes: Anne Barry, Rosalie Ducharme, Judith Lessard-Bérubé et Suzanne Lemoine.

La recherche du temps perdu

COMME EN ALASKA

Texte d'Harold Pinter traduit par Maryse Warda. Mise en scène: Estelle Claretton. Avec Suzanne Lemoine et cinq autres interprètes. Une production du Théâtre de Quat'Sous présentée au théâtre de Quat'Sous du 2 mai au 11 juin 2005.

SOLANGE LÉVESQUE

Le silence est une clé de cette pièce étrange créée en 1982. Pour la comprendre, il faut suivre la ligne tracée par Pinter lui-même: écouter ce qui ne s'exprime pas en mots, devenir attentif à ce qui passe d'abord par le corps. En ce sens, Estelle Claretton a été bien inspirée en consacrant les quelque 20 premières minutes du spectacle à un prélude. Ce prélude fluide, magnifiquement chorégraphié, condense les préoccupations de l'auteur britannique qui cherche à «vérifier le passé», à percevoir la nature de ce qui s'est passé, tout en étant bien conscient de l'extrême difficulté déjà inhérente à la compréhension de ce qui se passe en ce moment même. Sa pièce soulève la question du temps comme facteur à la fois agissant et négligeable dans notre saisie de l'existence.

Le décor évoque une chambre d'hôpital: murs dénudés, calorifères alignés aux murs peints de ce vert délavé typique. Au milieu de la chambre: une civière sur laquelle une femme nommée Deborah se réveille à l'âge de 45 ans après un coma qui a duré 29 ans. Elle est incarnée par quatre interprètes: Anne Barry (à 45 ans), Rosalie Ducharme (à 16 ans), Judith Lessard-Bérubé (à 25 ans) et Suzanne Lemoine, qui résume tous ces âges. Pendant l'éclipse de son état de veille, le corps de Deborah a pris de l'âge; ses gestes, pourtant, s'apparentent encore à ceux de son adolescence; le temps a passé sans qu'elle puisse en inté-

grer peu à peu le passage. De là l'incertitude perpétuelle du personnage joué par Suzanne Lemoine, qui livre son texte d'une voix tantôt blanche, tantôt décalée par rapport au sens des mots, tantôt fausse, comme si elle s'exprimait à partir d'un songe. La traduction de Maryse Warda, qui fait voisiner le familier et le lyrique, contribue sans doute également à amplifier ce sentiment d'étrangeté.

Sous le regard bienveillant de son médecin, le docteur Hornby (Stéphane Jacques), mari de sa sœur Pauline (Anne-Sylvie Gosselin), Deborah cherche à se retrouver, à comprendre ce qui est arrivé et ce qui va se passer, mais tout lui échappe. L'angoisse qui résulte de cette poursuite incessante «du temps perdu» est évoquée par la musique d'Alexander Macsween, à laquelle se mêlent des voix d'enfants et des bruits qui renvoient au tumulte résultant des souvenirs ranimés par le réveil de Deborah. En tentant de recomposer sa propre histoire, celle-ci ne peut faire autrement que constater les trous de mémoire qui l'empêchent d'y arriver. On reconnaît là un des enjeux récurrents dans le théâtre d'Harold Pinter. Mais bien davantage que le texte, c'est la gestuelle qui parle dans ce spectacle. L'efficacité des mouvements est rehaussée par la scénographie de Guillaume Lord et les costumes de Marie-Chantal Vaillancourt, dont les esthétiques raffinées se rejoignent de remarquable façon.

Spectacle déroutant, certes, qu'il faut aborder avec le même esprit dont on aborde la danse. Spectacle qui offre l'occasion de découvrir une nouvelle venue, Rosalie Ducharme, qui a 16 ans, l'âge exact de son personnage. Cette jeune interprète (ex-compétitrice en gymnastique rythmique au niveau national qui poursuit maintenant sa formation à l'École nationale de cirque) apparaît pour la première fois sur la scène d'un théâtre. Pas la dernière, espérons-le.

EN BREF

Elektra sur sa lancée

Le festival Elektra, consacré aux formes les plus avancées d'art audiovisuel, a commencé hier soir. L'installation interactive de Marie Chouinard et Louis Dufort, *Cantique n° 3*, était notamment dévoilée au public, dans le hall d'entrée de l'Usine C. L'œuvre sera présentée jusqu'à samedi. Le premier événement du festival sur scène avait également lieu hier à l'Usine C, avec la prestation du très attendu groupe Autechre, des superstars de la musique technoïde. Le sixième Elektra reçoit des artistes audiovisuels, comme RedSniper, Rafael Lozano-Hemmer et les Belges de Front 242, des pionniers de l'electronic body music des années 80. Ses membres offrent la seule performance en Amé-

rique du Nord, au Métropolis, samedi soir. Jusqu'à dimanche, installations, performances nouveaux médias, œuvres interactives dans des lieux publics et rencontres professionnelles vont se succéder. Renseignements: www.elektrafestival.ca. - Le Devoir

Un site bilingue sur la présence française en Amérique

Paris — La Bibliothèque nationale de France (BnF) et la Bibliothèque du Congrès à Washington ont annoncé hier le lancement conjoint d'un site Internet interactif sur la présence française en Amérique. Les deux bibliothèques se sont associées pour créer un site gratuit et bilingue (français-anglais) intitulé

«La France en Amérique / France in America», consacré à la présence française en Amérique du Nord du XVI^e au XIX^e siècle. L'objectif de ce programme de numérisation partagé est de mettre en ligne des corpus complémentaires issus des deux grandes institutions et relatifs à l'histoire commune qui lie la France et les États-Unis. La BnF présente ce site comme un nouveau dossier de la bibliothèque numérique Gallica. La Bibliothèque du Congrès l'insère dans le cadre de son programme de numérisation internationale intitulé Global Gateway. Un premier corpus comprenant plus de 700 documents de toute nature est en ligne. Les thèmes couverts sont les explorations et les colonies françaises en Amérique du Nord du XVI^e au XVIII^e siècle (Floride, Acadie, Canada et Louisiane) et la contribution de la France à la fondation des États-Unis (1776-1803). - AFP

RADIO-CANADA

Des émissions estivales qui ne font pas l'unanimité

PAUL CAUCHON

Les deux premières émissions de la saison printemps-été de Radio-Canada ont essuyé une véritable pluie de critiques de la part de l'auditoire, mais ces critiques semblent maintenant se tasser.

Selon les données recueillies hier auprès de la télévision publique, lors des deux premières semaines de sa diffusion, l'émission *En attendant Ben Laden* a suscité 200 interventions du public, par téléphone et par courriel, des interventions négatives dans leur immense majorité, et l'émission *Tout le monde tout nu* a également suscité 200 interventions, toutes négatives, durant la même période.

Ce nombre de courriels et d'appels téléphonique est très élevé: habituellement, après avoir reçu 20 appels ou 20 courriels négatifs, le service à l'audi-

toire de Radio-Canada considère qu'il y a controverse.

À titre de comparaison, l'émission *Tout le monde en parle* a suscité 105 interventions négatives du public, de décembre à avril dernier, soit sur une période de cinq mois.

Mais ce mouvement de protestation s'est rapidement tari. Les deux semaines suivantes de diffusion, Radio-Canada a reçu 15 appels négatifs pour *Tout le monde tout nu* et cinq pour *En attendant Ben Laden*, et quelques courriels négatifs à peine pour les deux émissions.

Radio-Canada refuse encore de faire le bilan réel de la performance de sa nouvelle grille-horaire, puisque toutes les émissions estivales ne sont pas encore en ondes. Car c'est la semaine prochaine que sera lancé le dernier grand projet, *Bons baisers de France*, le talk-show de France Beaudoin. Mais la télévision publique se

prépare à faire valoir que les nouvelles émissions ont fait augmenter son écoute de façon générale le soir et sur l'ensemble de la journée, même dans le cas d'*En attendant Ben Laden* et de *Tout le monde tout nu*. Quant à l'émission *Des vertes et des pas mûres*, diffusée à 19h tous les soirs depuis la semaine du 25 avril, elle attire actuellement 481 000 téléspectateurs en moyenne, et, dans cette tranche horaire, la part de marché de Radio-Canada est de 22 % plus élevée que l'année dernière à la même période.

Pour sa première semaine de diffusion la semaine dernière, l'écoute de *Des kiwis et des hommes* est actuellement de 115 000 téléspectateurs, alors qu'une émission matinale à la même période l'année dernière attirait 75 000 téléspectateurs.

Le Devoir

Ma première Place des Arts - finale auteur-compositeur-interprète

Le bel esprit de J.-F. Moran

SYLVAIN CORMIER

Même arrivé à l'entracte, même avec deux seules chansons pour échantillon, j'étais convaincu. Le gaillard avait mon vote. Et celui de ma compagne. Et de la majorité des juges présents lundi soir à la finale auteur-compositeur-interprète du concours de chanson Ma première Place des Arts: c'est de toute évidence à J.-F. Moran qu'est revenu le prix Distinction René-Malo.

Question d'esprit. De naturel. De bagout. De force de caractère. De sensibilité. Un je-ne-sais-quoi de sainement baveux. Une impression forte laissée autant par les chansons que par les boniments improvisés entre les chansons. Malgré la proximité presque gênante du timbre avec celui de Kevin Parent, on craquait. *Bagages*, *Désordres*, les deux chansons entendues, m'ont pareillement plu: Moran, lui, avouait ne plus blairer du tout *Bagages*, soumise comme le règlement du concours l'exige des inscriptions. C'était bigrement rafraîchissant, ce désaveu. Désarmant d'honnêteté, un peu fin finaud aussi. Beau mélange d'intelligence et de candeur. J'aurai raté en première partie son interprétation de *Balcon*, proclamée «chanson de l'année». Pas grave. On se retrouvera.

«Quand j'ai décidé il y a un an de composer mes chansons, je ne pensais jamais en arriver là, s'étonnait Moran. Tout est possible.» En effet.

La victoire est notable. Aux côtés de Moran, les autres finalistes ne faisaient pas que de la figuration. Si non Guillaume Castonguay, un peu trop porté sur le crémeux pour espérer mieux, les Guillaume Arsenault et Berny Bérubé avaient leurs chances et bien du mérite. Arsenault, fort d'une palme au Festival en chanson de Petite-Valleée en 2001 (où il avait coiffé au poteau un certain Baptiste, lauréat de Ma première PdA l'année suivante), avait affiné et raffiné sa matière: prêt pour la grande ligue, il ne lui manquait plus qu'un peu de chaleur. Et si Berny Bérubé n'avait pas eu le vocabulaire un peu lourdaud, son sens évident de la mélodie et du refrain accrocheur lui aurait permis de chauffer les basques de Moran. À ce niveau-là, c'est le concours mené par la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française et son directeur général François Guy qui sortait grand gagnant de la soirée. Qualité au poste. Manquait seulement une présence féminine, comme le faisait justement remarquer l'animatrice Louise Forestier. À la finale interprètes de lundi prochain, il n'y aura que des filles. Ils créent, elles chantent. Vieux clivage qui, décidément, a la vie dure.

Cécile de France, étoile montante en maîtresse de cérémonie à Cannes

JEAN-FRANÇOIS GUYOT

Cannes, France — La jeune actrice belge Cécile de France, nouvelle étoile montante du cinéma français, jouera le rôle enviable de maîtresse de cérémonie, ce soir, pour l'ouverture du 58^e Festival de Cannes, puis pour la clôture le 21 mai, succédant à Monica Bellucci (2003) et Laura Morante (2004).

Découverte par l'agent d'artistes Dominique Besnehard sur les bancs de l'école de la rue Blanche en 1995, Cécile de France, 29 ans, a décroché le César du meilleur espoir féminin huit ans plus tard pour son rôle dans *L'Auberge espagnole* de Cédric Klapisch.

Sa composition pétillante d'étudiante lesbienne révélant les secrets de la sexualité féminine à Romain Duris, lui a permis aussi d'inscrire son nom au pal-

marès du prix Louis-Lumière.

Dernièrement, Cécile de France a poursuivi son «rêve éveillé», atelle confié, avec le prestigieux prix Romy-Schneider décerné chaque année à une révélation du septième art.

À son tour, le Festival de Cannes tombe sous le charme et le talent de cette actrice qui se distingue «par la variété de ses compositions», comme le précisent les organisateurs de la plus grande fête mondiale du cinéma.

Très tôt passionnée par le théâtre, Cécile de France a quitté sa Belgique natale pour intégrer dès ses dix-sept ans l'école de la rue Blanche. Un parcours sans fautes lui permet d'enchaîner de petits rôles au cinéma que lui confient notamment Jean-Pierre Améris avec *Tous nos vœux de bonheur* ou encore Edouard Molinaro avec *Nana*. Au théâtre, elle est Electre dans une mise en scène par Claudia Stavisky.

En 2000, Richard Berry lui offre son premier grand rôle au cinéma dans *L'Art (délicat) de la séduction*, au côté de Patrick Timsit.

En juin, Cédric Klapisch lui offrira un nouveau rôle très attendu dans *Les poupées russes*, long métrage présenté comme la suite de *L'Auberge espagnole*.

Le succès et les engagements qui se bousculent empêcheront même Cécile de France d'assister au Festival de Cannes dans son intégralité: dès le lendemain de la cérémonie d'ouverture, l'actrice repartira à Paris pour rejoindre le tournage de *Fauteuils d'orchestre*, le prochain film de Danièle Thompson. Dans le rôle d'une jeune provinciale qui rêve de gloire, Cécile de France partage l'affiche avec Albert Dupontel, Valérie Lemercier et José Garcia.

Elle retrouvera la Croisette à la veille de la cérémonie de clôture.

Agence France-Presse

À LA TÉLÉVISION

Table with columns for channel (CANAL), time slot (18h00, 19h30, etc.), and program titles. Includes programs like 'Le Téléjournal', 'Le TVA', 'Flash', 'Capital', etc.

NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

CANNES, STARS ET PHOTOGRAPHES

Une histoire des photographes de presse qui ont ouvert le Festival de Cannes au fil des ans. TV5, 20h

LES GRANDS DOCUMENTAIRES - SCIENCES

Les Pyramides oubliées de Caral est un documentaire sur de stupéfiantes pyramides oubliées découvertes en 1994 sur la côte péruvienne, qui étaient contemporaines des pyramides d'Égypte. Télé-Québec, 21h

TOUT LE MONDE EN PARLE DE RENÉ SIMARD

La version complète de l'entrevue accordée cet hiver à cette émission par René Simard. Radio-Canada, 21h30

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Un film de Richard Lester, une adaptation fort enlevée et réjouissante du célèbre roman, qui a marqué dans les années 70, avec des vedettes comme Oliver Reed, Richard Chamberlain et Raquel Welch. Historia, 22h

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre - (2) Excellent - (3) Très bon - (4) Bon - (5) Passable - (6) Médiocre - (7) Minable

• CULTURE •

Programmation 2005-06

Des « classiques pas classiques »
au Théâtre du Nouveau Monde

MICHEL BÉLAIR

Un Shakespeare, un Sophocle, un Molière, un Michel Tremblay et un Robert Lepage: la saison 2005-06 du TNM investit beaucoup dans les «classiques»... mais pas de façon classique. Ainsi, la saison s'amorcera en octobre avec un *Antoine et Cléopâtre*, de Shakespeare, mis en scène par Lewis Furey, qui signera aussi le livret et la musique de ce théâtre musical aux accents d'opéra moderne. Jean Maheu et Sylvie Moreau incarneront les rôles-titres de ce drame historique en musique et en chansons. En novembre, on poursuit dans la veine tragique avec *Antigone*, de Sophocle, dans la traduction du poète irlandais Seamus Heaney que Marie-Claire Blais a adaptée en français. Lorraine Pintal est à la mise en scène, qui situe l'action de la pièce en Grèce durant la dictature des colonels soutenue par les Américains. Jacinthe Lagué sera Antigone et c'est Vincent Bilodeau qui incarnera Créon.

Il faudra attendre de l'autre côté du temps des Fêtes pour rire un peu, avec *Le Malade imaginaire*, de Molière, qui sera mis en scène par Carl Béchar (une première pour lui au TNM), qui a tenu à s'assurer de la présence du groupe Tuvo pour les intermèdes dansés et chantés de cette comédie-ballet. Alain Zouvi tiendra le rôle d'Argan et sera soutenu par une nombreuse distribution, où l'on note la présence de Pascale Montpetit, Patrice Coquereau, Gérard Poirier, Gary Boudreault, Carol Bergeron et Monique Spaziani.

En mars, retour à la tragédie avec *Hosanna*, de Michel Tremblay, mis en scène par Serge Denoncourt, dont la version des *Belles-Sœurs* en 2003 (à l'Escale) avait créé une très forte impression. Benoît Brière endossera le costume de Cléopâtre et les traits



La directrice artistique Lorraine Pintal et le metteur en scène Carl Béchar étaient présents lors du dévoilement de la saison 2005-06 du TNM hier à Montréal.

d'Hosanna, alors que Normand D'Amour jouera Cuirette, le faux dur vieillissant dont Gilles Renaud avait donné une interprétation bouleversante à la création. Puis, en avril, la saison se terminera avec *Le Projet Andersen* orchestré, interprété et mis en scène par Robert Lepage. Ce cinquième spectacle solo de Lepage s'inscrit, on le sait, dans le cadre des célébrations entourant le bicentenaire de la naissance du plus célèbre auteur de contes pour enfants, Hans Christian Andersen. On a déjà vu une première mouture de la production, à Québec,

mais elle aura déjà tourné au Danemark et dans quelques capitales européennes lorsque Lepage se pointera dans la grande salle de la rue Sainte-Catherine.

Il faut aussi souligner qu'en prime les abonnés du TNM auront droit, du 30 mai au 15 juin, à la reprise de *Wozzeck* d'après la pièce de Büchner mise en musique par Alban Berg. John Rea a signé l'adaptation orchestrale, Yannick Nézet-Séguin dirigera les musiciens de l'Orchestre métropolitain et les chanteurs de l'atelier lyrique du Centre d'arts Orford. C'est Lorraine Pintal qui signera la mise

en scène de ce spectacle, qui a connu un énorme succès au Festival d'Orford l'été dernier.

Notons enfin que, en juillet et en août, le TNM présentera aussi, en collaboration avec Répercussion Théâtre, *L'Amour médecin*, de Molière, et *A Midsummer Night's Dream*, de Shakespeare. Les deux pièces seront d'abord jouées dans le petit parc adjacent au théâtre, puis dans certains parcs de la grande région montréalaise. Classique jusqu'à la fin...

Le Devoir

Programmation en salles

Metheny
en cinq temps

Le lendemain
du 25^e anniversaire
du Festival de jazz de
Montréal se fera rétrospectif

BERNARD LAMARCHE

Le Festival international de jazz de Montréal a dévoilé hier la programmation de sa 26^e version. Un seul nom était sur les lèvres: Pat Metheny. L'enfant chéri des Montréalais sera dans la métropole du 5 au 8 juillet, cinq fois plutôt qu'une. Pour les lendemains du 25^e anniversaire, qui avait été particulièrement faste, le FIJM revient avec 150 concerts en salle dans une programmation essentiellement faite de valeurs sûres.

Pour la première fois en sept ans, Pat Metheny sera de retour à Montréal. Il offrira pas moins de cinq prestations différentes, avec des formations variées. Il se produira avec son trio régulier et aussi en groupe avec sept autres grands noms. Il sera là avec un vieil ami à lui, en la personne de Charlie Haden pour *A Quiet Night, Beyond the Missouri Sky*, un classique qui a été créé sur scène à Montréal en 1997. Le 8 juillet, Metheny sera vu sur deux scènes différentes: avec le Gary Burton Quartet, au Théâtre Maisonneuve, puis dans l'intime salle du Gesù, avec deux formations différentes. Ce soir-là, on reverra le guitariste chevronné en duo avec Mick Goodrick, avec qui il a joué dans les années 70, et ensuite avec le Dewey Redman Trio, avec qui il a signé un album phare il y a plus de vingt ans, *80/81*.

Ces grandes retrouvailles de Metheny avec le public montréalais ne constituent qu'un des aspects qui donnent à ce nouveau FIJM des allures de rétrospective. Le festival rappelle à lui plusieurs de ses anciennes amours, dont certaines, comme Dr. John, une des grandes voix de La Nouvelle-Orléans, n'étaient pas passées à Montréal depuis belle lurette. Le festival renoue avec des figures qui ont fait son succès ou qu'il a fait découvrir dans le passé: Rance Lee, Ron Sexsmith, Bobby McFerrin, Bill Frisell, Sonny Rollins,

les Blind Boys of Alabama et Daniel Lanois, Erik Truffaz et Marc Ribot, pour ne nommer que ceux-là. Mark Knopfler, qu'on ne cesse de ramener à Dire Straits, sera là, lui qui avait annulé l'an dernier en raison d'un accident.

Autres valeurs sûres, les Medeski, Martin & Wood seront aussi de la partie, tout comme Cesaria Evora, Roberta Flack et Al Jarreau, un Micheal Bublé qui ne cesse d'accumuler les succès, et autres Dave Holland, Bela Fleck et Toots Thielemans. Les amateurs purs et durs seront ravis d'apprendre le retour de Odean Pope et de son Saxophone Choir formé en 1977, la même formation qui avait fait salle comble en 1993 au FIJM. Madeleine Peyroux y était il y a huit ans, elle revient, forte d'un grand succès.

Au chapitre des curiosités, soulignons le concert du très polyvalent Gregory Charles, spécialement créé pour le festival, de même que la présence de Paul Anka. Ce dernier vient de lancer un album de reprises de grands succès pop, reprenant Bon Jovi et Billy Idol. Le concert d'I Musici et de Omara Portuondo, *«la Chica Mas Sexy de Cuba»*, comme l'appelle son compagnon de scène, Ibrahim Ferrer, du Buena Vista Social Club, est susceptible de surprendre. Comment I Musici sonne-t-il cubain? Ça reste à entendre.

Il y aura aussi de la nouveauté cette année, bien évidemment. Au menu, quelques dames dont on dit le plus grand bien: la chanteuse suédoise Viktoria Tolstoy, arrière-petite-fille de Leon, et la pianiste de 26 ans, née au Japon, Hironi. A noter le retour de la série Ciné-Jazz, après une absence d'une année, à la Cinéma-thèque québécoise.

Le festival aura lieu du 30 juin au 10 juillet. Les billets sont en vente ce samedi.

Le Devoir

Prix Molière en France

Le Figaro
condamne le refus
de Wajdi Mouawad

MICHEL DOLBEC

Paris — Le quotidien *Le Figaro* a qualifié hier de «méchant couac» la décision de Wajdi Mouawad de refuser le Molière du meilleur auteur francophone de théâtre qui lui avait été décerné la veille à Paris.

Dans l'ensemble, le geste n'a pas été relevé par la presse parisienne, qui s'est surtout concentrée sur le triomphe fait à Michel Bouquet pour *Le roi se meurt*, de Ionesco. Ni *Liberation*, ni *Le Parisien*, ni *La Croix* n'ont par exemple mentionné l'incident, que *Le Monde* a simplement présenté de son côté comme un des «petits accrochages» qui ont émaillé la cérémonie des Molières.

Le Figaro, en revanche, a condamné l'attitude du Montréalais, qui, n'ayant pas fait le voyage à Paris, a expliqué sa décision dans une déclaration lue par Magali Lérès, la metteuse en scène française de sa pièce *Littoral*.

Jusqu'à cette intervention, «tout allait bien», a répété plusieurs fois le quotidien conservateur, en évoquant les «jolis moments» de la soi-

rée et les «lauréats heureux». Puis «vint le Molière de l'auteur», a poursuivi *Le Figaro*, sur un ton sévère, en dénonçant les «formules embarrassées» de Wajdi Mouawad et ses «approximations sur ces théâtres qui seraient sans comités de lecture, ces directeurs qui jettent les manuscrits, etc.»

«Il tombait d'autant plus mal que l'on aura rarement autant parlé d'auteurs», a tranché le journal, en évoquant notamment la remise, le matin même, du premier Grand Prix de littérature dramatique à Marc Dugowson pour *Dans le vif* ou le Molière de la meilleure création française décerné à l'auteur et comédienne Denise Chalem.

«Bref, un méchant couac, Mouawad», a assené *Le Figaro*.

Le quotidien, qui exagère nettement l'impact de l'incident sur le déroulement de la soirée, s'est montré plus indulgent envers les animateurs, deux vedettes de la télé — dont l'humour, passablement lourd, n'a pas fait l'unanimité.

Presse canadienne

EN BREF

Prix Émile-Nelligan: les
finalistes
sont connus

Trois finalistes ont été sélectionnés pour le prix Émile-Nelligan, qui récompense un jeune poète. Ces finalistes sont Kim Doré, pour *Le Rayonnement des corps*

noirs, publié aux Éditions Poètes de Brousse, Mélanie Grenier, pour *Entre les vertèbres*, publié aux Herbes rouges, et Alain Farah, pour *Quelque chose se détache du port*, aux Éditions Le Quartanier. Le lauréat, qui recevra aussi une bourse de 5000 \$, sera connu le lundi 30 mai, à la Grande Bibliothèque. Une lecture de poésie précédera la remise du prix. Le prix est accordé par la Fondation Émile-Nelligan. — *Le Devoir*

Pousse-toi ou je brame!



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

À QUÉBEC, la saison de la chasse bat son plein grâce au trio en arts visuels BGL. Depuis la semaine dernière, le trio parcourt les rues de la capitale avec une œuvre intitulée *Montrer ses trophées, créée pour la troisième Manif d'art. B, G et L se pavaneront jusqu'à vendredi dans une Audi surmontée d'un immense orignal empaillé, figé dans une position douloureuse et tragique. La belle voiture traîne une remorque sur laquelle se trouve un quatre-roues percé de flèches. Lors des rares arrêts de la créature, les gens se massent spontanément autour pour la toucher, pour serrer la main de ces messieurs ou, tout simplement, pour essayer de comprendre. Certains ignorent l'ironie et voient dans cette parade printanière un symbole heureux de victoire. «Bonne chasse, les gars!», a lancé une jeune conductrice croisée rue Saint-Jean lundi. Plus tôt, sur la Grande Allée, un autre avait proposé de se servir un «morceau» pour dégustation. Le véritable spectacle se trouve sans contredit sur les visages de tous ces passants admiratifs, perplexes, voire terrorisés. Désormais, ils prendront garde aux petites journées sans surprise...*

andré gingras
dylan newcombCYP17 + BREATH (AMSTERDAM)
11 AU 14 MAI 20H

LE DEVOIR

AGORA DE LA DANSE
840, RUE CHARRIER, MÉTRO SHEBROOK | 514.525.1500
Réseau Admission 514.790.1245 | www.agoradance.com

LE DEVOIR :::: CAHIER SPÉCIAL
ÉTÉ CULTUREL ET
ÉTÉ DES MUSÉES



Publié le samedi
14 MAI

CULTURE

PORTRAIT VIDÉO

Faites faire un portrait vidéo de vous ou d'un proche par un cinéaste, dans le cadre d'un projet de documentaire.

Participation gratuite, but artistique seulement.

Productions No Pasaran (514) 274-3420

Le Gala des Gémeaux ne sera pas diffusé à la télévision

PAUL CAUCHON

Après plusieurs mois de controverses et quelques années de remises en question, le sort en est jeté pour le Gala des Gémeaux: Radio-Canada ne diffusera pas la 20^e édition prévue cet automne.

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, qui organise le gala, entend quand même tenir un gala au début de décembre, mais aucune chaîne de télévision ne le diffusera, ce qui est vraiment le comble pour le seul gala de l'année qui est exclusivement consacré aux émissions de télévision! L'Académie entend livrer la semaine prochaine plus de détails sur ce gala «sans télé» et sur l'endroit où il se tiendra.

Echaudée par les continuelles récriminations du milieu télévisuel envers les prix Gémeaux, Radio-Canada avait présenté à l'Académie en février dernier une pro-

position exigeant que les autres diffuseurs participent à la production et à la diffusion du gala 2005.

Le gala avait été boycotté ces dernières années par les chaînes privées et plusieurs producteurs privés. Mais l'organisation de l'événement avait temporairement refait l'unité du milieu il y a un an, sous la houlette du président de l'Académie, Guy Fournier. Le gala 2004 de l'automne a toutefois encore une fois soulevé la controverse. TVA décidait donc cet hiver de se retirer de l'organisation et de ne pas présenter ses productions maison pour l'édition 2005, une décision suivie par TQS et par deux producteurs indépendants.

Devant le refus des autres télédiffuseurs de contribuer à l'événement, Radio-Canada vient d'informer l'Académie qu'elle ne diffusera donc pas le gala et que RDI ne diffusera pas l'avant-gala comme à l'habitude.

Par contre, Radio-Canada entend demeurer partenaire de l'événement, selon des modalités à déterminer (on évoquait hier à Radio-Canada la possibilité de mise en commun de ressources humaines, ou une participation financière).

Dans un communiqué diffusé hier, Radio-Canada et l'Académie déclarent conjointement qu'*«il est de plus en plus difficile de produire un spectacle télévisuel rassembleur et de grande qualité dans un contexte où controverses et conflits précèdent et suivent chacun des galas prennent le pas sur des choix de programmation éclairés. Plusieurs concepteurs, animateurs et réalisateurs ne souhaitent d'ailleurs plus travailler dans ce climat.»*

Selon l'Académie, le nombre d'inscriptions pour le gala 2005 est resté «à peu près le même» que l'année précédente.

Le Devoir

Tournée mondiale

Les Rolling Stones ne se produiront pas à Montréal

Moncton, Nouveau-Brunswick — Les Rolling Stones, superstars sans âge du rock'n'roll, feront escale dans quatre villes canadiennes à l'occasion d'une énorme tournée mondiale devant débiter cet été en Amérique du Nord.

Les légendaires stars du rock, menées par Mick Jagger, se produiront à Ottawa, à Lansdowne Park, le 28 août; à Moncton, au Nouveau-Brunswick, sur le site de Magnetic Hill, le 3 septembre; à Toronto, au Rogers Centre, le 26 septembre; puis à Calgary, au Pengrowth Saddledome, le 28 octobre.

Les Stones ont fait l'annonce de cette nouvelle tournée à New York hier, lors d'une conférence de presse ayant été diffusée simultanément dans plusieurs des villes où ils s'arrêteront, dont Moncton, dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick.

Jagger, Keith Richards, Charlie Watts et Ron Wood, qui étaient accompagnés par le bassiste Darryl Jones, ont interprété trois chansons — les classiques *Start Me Up* et *Brown Sugar* ainsi qu'une toute nouvelle pièce intitulée *Oh No Not You Again* — avant de répondre aux questions des journalistes, démontrant que, en dépit du fait que trois d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans, ils possèdent encore la vigueur requise pour jouer du rock'n'roll hautement énergique.

Toujours aussi mince, Jagger a une fois de plus fait la démonstration de son immense maîtrise de la scène, à l'ombre de la célèbre école de musique Juillard, non loin de Central Park, paraissant avoir 16 ans plutôt que 61.

Plus tard, un journaliste lui a posé la question de venue inévitable après plus de 40 années de carrière: «Est-ce la dernière fois?»

«Nous prenons chaque tournée comme elle vient», a-t-il répondu, ajoutant que les Stones n'annonceraient de toute façon aucune tournée comme étant la dernière.

Le chanteur a par ailleurs confirmé que le groupe s'installerait de nouveau à Toronto afin d'y répéter en vue de la tournée, mais il n'a donné aucune précision à ce sujet. Les Stones ont répété dans la métropole canadienne avant les tournées mondiales *Voodoo Lounge*, en 1994, *Bridges To Babylon*, en 1997, et *Licks*, il y a trois ans.

«Nous aimons le Canada», a répondu Jagger à un journaliste britannique qui venait de lui demander si le groupe répétait au pays afin d'échapper au fisc.

«Nous ne répéterions jamais là pour des raisons fiscales», a-t-il assuré.

La tournée des Stones — qui doivent aussi lancer un nouvel album — se mettra en branle le 21 août à Boston, à Fenway Park. Pour le moment, la tenue d'une trentaine de spectacles a été confirmée aux États-Unis et au Canada.

Le groupe se produira également au Mexique, en Amérique du Sud et en Extrême-Orient, au début de l'année prochaine, puis en Europe, durant l'été 2006.

Presse canadienne

La Commission des biens culturels à la rescousse du carmel de Montréal

Un avis déposé vendredi reconnaît la grande valeur patrimoniale du site

STÉPHANE BAILLARGEON

Dans un avis à la ministre de la Culture, la Commission des biens culturels du Québec reconnaît la grande valeur patrimoniale du carmel de Montréal, y compris son jardin, selon les informations obtenues par *Le Devoir*. Le rapport a été adopté à l'unanimité par les douze membres de l'organisme-conseil.

Le document servira à établir la pertinence d'accorder le statut de bien culturel au site. Il a été déposé vendredi au cabinet du ministre de la Culture et des Communications du Québec. La ministre devrait prendre quelques semaines avant de rendre une décision, soit pour annoncer le classement du monastère, soit pour balayer l'analyse des commissaires.

Dans un cas comme dans l'autre, le choix aura une importance cruciale pour l'avenir du complexe conventuel de la fin du XIX^e siècle, comprenant plusieurs bâtiments, dont une chapelle, et un grand jardin ceinturé d'un mur de pierre pouvant atteindre plus de cinq mètres. Selon toute vraisemblance, le classement empêcherait la modification du site en parc immobilier comme le propose le Groupe Prével. Le promoteur immobilier a déposé une offre d'achat de 5,5 millions pour l'ensemble dans l'espoir d'y aménager des habitations, dont certaines adossées au grand mur du jardin.

Le projet a suscité beaucoup d'inquiétudes. En août dernier, le groupe Héritage Montréal écrivait à la ministre pour lui demander formellement de classer le carmel. En novembre, le Conseil du patrimoine de Montréal a recommandé la protection intégrale du site. «Il nous apparaît que cet en-

semble devrait jouir d'un statut de reconnaissance de manière à ce que le sort de cet établissement soit envisagé eu égard à sa valeur historique, architecturale et symbolique de même qu'à son intégrité afin que tout le site soit préservé», concluait l'avis du Conseil du patrimoine.

C'est dans ce contexte que la Commission nationale a fourni son propre avis. Le document déposé hier parlait de la «grande valeur patrimoniale» de l'ensemble et d'un «site unique au Canada qui doit être préservé tel quel». Le classement assurerait cette protection. La Loi sur les biens culturels établit que «nul ne peut altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien culturel reconnu et, s'il s'agit d'un immeuble, le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction, sans donner au ministre un avis d'intention d'au moins 60 jours». La procédure permet aussi d'établir une aire de protection autour d'un bien culturel. Le Québec demeure extrêmement laxiste en matière patrimoniale, mais la loi prévoit tout de même diverses sanctions en cas de violation de la loi.

Créée par la Loi sur les biens culturels en 1972, la Commission exerce des fonctions de conseiller auprès du ministre de la Culture. Elle étudie notamment des demandes d'avis relatives à la restauration de biens, à l'attribution de statuts juridiques et à la recherche archéologique. En 2003, la Commission a par exemple recommandé le classement du mo-

nastère, des archives, des livres et du mobilier des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Devoir

La Guilde des musiciens demande la tête de Madeleine Careau

Conflit à l'OSM

CHRISTOPHE HUSS

Le président de la Guilde des musiciens du Québec, Gérard Masse, a demandé hier la tête de Madeleine Careau, directrice de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM). «C'est comme le bateau amiral qui n'a pas de capitaine. Au niveau de la direction, on devrait changer le pilote», résume-t-il à son sujet.

La situation se crispe donc autour de la figure d'un bouc émissaire. Les musiciens laissent entendre à demi-mot qu'ils seraient prêts à des concessions — par exemple sur les enregistrements —, mais pas à la présente administration. Pour que les musiciens, par ailleurs «disponibles», retournent à la table de négociation face aux mêmes personnes, où Madeleine Careau ne figure pas, il faudrait que ces personnes «aient changé d'attitude».

La Guilde estime que les musiciens, les organismes et le public doivent se montrer solidaires des grévistes. Donc pas question de voir des musiciens les remplacer. Gérard Masse, qui est «triste» pour les Jeunesses musicales du Canada que «l'événement ne puisse avoir lieu» (sic) et «désolé» pour Charles Aznavour, confirme que la Guilde et «tous les musiciens qui peuvent intervenir» ont appelé «plus de 600 musiciens pour demander d'être solidaires et de respecter l'OSM».

À la question de savoir s'il fait une différence entre des recommandations sectorielles et des pressions individuelles insistantes, le président de la Guilde des musiciens répond: «Si on veut me faire dire: "A-t-on fait une pression indue, une petite, une moyenne ou une grosse?", je vous dis: "On a fait une pression sur nos gens pour les informer de l'importance de la solidarité." Vous allez me dire que ce n'est peut-être pas noir, que ce n'est peut-être pas blanc dans la vie, mais à un moment il faut savoir mettre ses culottes.»

Certains s'étonnent de voir la Guilde exiger une telle solidarité de la part de musiciens pigistes, aux revenus variables, aléatoires et souvent faibles à l'égard de musiciens salariés touchant un salaire fixe moyen de 75 000 \$ pour 46 semaines de travail. Est-ce normal? «Oui, tout à fait», répond M. Masse.

Pour le reste, le président de la Guilde ne fait pas de distinction entre les concerts organisés par l'OSM et ceux pour lesquels l'OSM est un simple prestataire extérieur. Il indique également qu'il a fait des démarches au Québec et hors du Québec, «dans l'est des États-Unis et ailleurs au Canada» pour «envoyer le même message aux orchestres de rester chez eux». «Un jour, ajoute-t-il, leur tour va venir aussi et ils seront bien contents que les musiciens de l'OSM soient solidaires.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La directrice de l'Orchestre symphonique de Montréal, Madeleine Careau.

Quelles solutions s'offrent à présent aux organisateurs du Concours international de Montréal pour faire accompagner leurs finalistes? «On m'a approché pour me signifier qu'il y aurait peut-être un orchestre de Prague. Eh bien, l'orchestre de Prague, il n'est pas prêt de débarquer ici!», prévient M. Masse. En pratique, les Jeunesses musicales ont un nouveau pilier, Dominique Perron, ancien directeur général de l'Orchestre symphonique de Laval. Un homme «qui n'a pas froid aux yeux», selon Jacques Marquis, directeur des Jeunesses musicales, qui s'indigne de l'appel de la Guilde au public. Jacques Marquis s'étonne par ailleurs de voir les Jeunesses musicales, «qui ont toujours appuyé les jeunes musiciens», être «prises en otage par un groupe de musiciens». La direction de l'OSM, toujours muette, devrait organiser un point de presse demain.

Quatuor

Molinari

Trios à cordes

Radford : Portails
Cherney : String Trio
Schnittke : Trio

Judi 12 mai 20 h

Salle Redpath, Univ. McGill

Billets \$25 (\$20 étudiants et aînés)

514-527-5515 www.quatuormolinari.qc.ca

MUSIQUE en tête

11 au 20 mai

CHANT 2005:
SUIVEZ LES VOIX

Concours Musical International de Montréal

11, 12 et 13 mai - Demi-Finale
13 h 30 et 19 h 30
Centre Pierre-Péladeau - Salle Pierre-Mercure - Métro Berri-UQAM

15 mai - Classe de maître
10 h à 13 h
Shirley Verrett
14 h à 17 h
Carlo Bergonzi
19 h à 22 h
Dame Gwyneth Jones
Salle Claude-Champagne - Université de Montréal

12 mai

QUATUOR MOLINARI
TRIOS À CORDES

Judi 12 mai 2005 à 20 heures, Salle Redpath, Université McGill
Laurie Radford : Portals / Portails (2001)
Brian Cherney : String trio (1976)
Alfred Schnittke : Trio (1985)
Billets : 25 \$ / 20 \$ (étudiants et aînés) en vente à l'entrée
Renseignements : 514-527-5515 www.quatuormolinari.qc.ca

15 mai

Le Choeur philharmonique du Nouveau Monde
Les Chanteurs de Sainte-Thérèse
Présentent

MESSE EN RÉ ET TE DEUM

Antonin Dvořák
1841-1904

Danielle Maisonneuve, au piano
Martin Boucher, à l'orgue
Nadya Blanchette, soprano
Marc Boucher, baryton

Direction
Michel Brousseau

Dimanche 15 mai 2005 à 19h30
Église Saint-Jean-Baptiste, 309 Rachel est - Montréal
(angle Henri-Julien, métro Mont-Royal)
Billets: 25 \$, 20 \$, 15 \$ - VIP 50 \$ (gratuit enfants moins de 12 ans)
Informations, réservations: 514-739-8172 - Internet: www.cpnm.info

* Les organismes membres du Conseil québécois de la musique sont identifiés par le logo suivant:

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Jacques A Nadeau au 514.985.3454 ou janadeau@ledevoir.com